

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Band: [95] (2007)
Heft: 1512

Artikel: "Entre 1995 et 2005, le taux de mortalité lié au cancer du sein a chuté de 14% en Suisse alémanique et de 35% en Suisse romande"
Autor: Arzel, Béatrice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Entre 1995 et 2005, le taux de mortalité lié au cancer du sein a chuté de 14% en Suisse alémanique et de 35% en Suisse romande»

Béatrice Arzel est directrice médicale de la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein. Cet organisme mis en place en 1999 a pour but d'informer la population sur le cancer du sein et son dépistage et d'organiser le dépistage en invitant toutes les femmes âgées entre 50 et 70 ans à une mammographie biennale.

L'émilie : Vous avez fait circuler un manifeste – qui a récolté 537 signatures – pour le maintien des programmes de dépistage du cancer du sein, est-ce à dire que ces programmes sont menacés ?

Béatrice Arzel : Une ordonnance fédérale datant de 1997 stipule que si les cantons mettent en place des programmes de dépistage du cancer du sein – c'est le mandat de la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein –, alors les mammographies préventives sont prises en charge, sans franchise, par la Lamal. L'ordonnance fédérale était prévue pour dix ans, terme au-delà duquel ses bénéfices devaient être évalués. Cette année 2007 est donc l'année d'évaluation des programmes de dépistage permis grâce à l'ordonnance fédérale. C'est donc une année charnière, qui pourrait voir la mort du dépistage systématique du cancer du sein au cas où l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) se prononcerait contre le renouvellement de l'ordonnance. Voilà pourquoi nous avons fait circuler le manifeste.

L'émilie : Mais ces programmes ont toutes les chances d'être évalués favorablement ?

B.A. : Nous sommes confrontés à un double problème. Pour évaluer scientifiquement l'impact des programmes de dépistage, il faut un recul de dix ans. Alors même si l'ordonnance courait sur dix ans, les programmes n'ont pu se mettre en place immédiatement, à Genève par exemple, la Fondation n'existe que depuis 1999. Nous n'avons

donc pas encore atteint le recul statistique nécessaire à une évaluation scientifique à proprement parler. La situation est la même dans toute la Romandie, car si tous les cantons romands ont désormais un programme de dépistage, aucun n'a le recul nécessaire.

En outre, il existe une grande différence de mentalité entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. En Suisse alémanique, aucun canton n'a encore instauré de programme de dépistage – seul St-Gall semble pour l'instant en voie de le faire. Outre-Sarine, les campagnes de prévention tablent plutôt sur l'autopalpation des seins, et c'est l'argument économique qui semble prévaloir... Nous devons donc faire valoir tout l'intérêt qu'il y a à poursuivre les programmes de mammographies de dépistage.

L'émilie : Vous dites n'avoir pas le recul statistique suffisant, mais des premiers résultats ont tout de même pu être constatés ?

B.A. : Evidemment, nous avons quelques résultats. L'évaluation qui doit être apportée à l'OFAS portera sur les indicateurs indirects d'efficacité, sur le respect des normes européennes des programmes de dépistage, ainsi que sur le taux de participation des populations ciblées et le coût des programmes. Nous disposons par ailleurs de quelques chiffres. Selon l'office fédéral de la statistique (OFS), entre 1995 et 2005, le taux de mortalité lié au cancer du sein a chuté de 14% en Suisse alémanique et de 35% en Suisse romande. Cette baisse de la mortalité est due, d'une part

à l'amélioration des traitements, mais également aux habitudes prises en matière de dépistage. Les femmes romandes ont intégré les mammographies comme pratique de dépistage et elles y ont recours même en cas de non-remboursement. En revanche, les femmes suisses alémaniques y sont plus réticentes : d'où une baisse de mortalité moins forte. Car, la taille des tumeurs est un facteur primordial pour le succès des thérapies. Et il a été constaté que grâce à une mammographie, la taille moyenne des tumeurs détectées était de 15mm, alors que la taille moyenne des tumeurs dépistées par une palpation médicale était de 21mm et de 23mm par le biais de l'autopalpation.



L'émilie: La mammographie n'a pas que des effets sur la mortalité ?

B.A.: Non, car il ne faut pas oublier que les traitements du cancer du sein, surtout si celui-ci est découvert «tard», peuvent être très lourds. Faire des mammographies de dépistage, c'est aussi éviter des mutilations. Selon le registre genevois des tumeurs, 18% des cancers du sein découverts au cours d'une mammographie de prévention nécessitent une chirurgie radicale, alors que ce pourcentage grimpe à 26 pour les cancers découverts par autopalpation. En outre, la mammographie de dépistage permet aussi d'éviter nombre de chimiothérapies très pénibles. En effet, toujours selon le registre genevois des tumeurs, 79% des cancers découverts par mammographie peuvent être traités par d'autres moyens que la chimiothérapie. On tombe à 51% lors des tumeurs découvertes par autopalpations.

L'émilie: Indépendamment du dépistage, y a-t-il des moyens de prévention du cancer du sein ?

B.A.: Nous savons qu'un certain nombre de facteurs ont une influence sur l'apparition ou non des cancers du sein. Pourtant nous ne sommes pas en mesure d'agir sur ces facteurs, car d'une part ils ne dépendent pas des individus, comme l'âge des premières règles, ou un terrain génétique défavorable. Et d'autre part ils sont difficilement réconciliables avec notre mode de vie : faire des enfants jeunes et allaiter longtemps sont des facteurs préventifs qui s'accommodent mal de l'évolution sociale.

L'émilie: L'âge des femmes à qui vous proposez une mammographie de dépistage est compris entre 50 et 70 ans, pourquoi cet intervalle ?

B.A.: C'est un choix de santé publique. À partir de 50 ans, en raison de la diminution de la densité mammaire, la mammographie permet une bonne détection des anomalies. En outre, pour qu'un programme de dépistage ne soit pas inutilement onéreux, il faut évaluer le poids d'une maladie sur la société. Au-delà de 70 ans, d'autres maladies en lien avec l'âge touchent les femmes et le cancer du sein pèse moins lourd dans la balance des causes de morbidité et de mortalité. Cependant, bien que ne recevant plus d'invitation, les femmes qui le désirent peuvent encore passer par le programme pour faire leur dépistage, la loi le permet.

L'émilie: Comment se déroule concrètement votre action ?

B.A.: Tous les deux ans nous envoyons une invitation à passer une mammographie à toutes les femmes du canton entre 50 et 69 ans. L'examen a lieu dans un cabinet de radiologie en ville ; les clichés sont ensuite relus par une radiologue de la Fondation. En effet, deux lectures valent mieux qu'une et surtout une spécialisation dans la lecture des mammographies permet d'assurer encore le diagnostic.

Cet examen est gratuit, car pris en charge par l'assurance de base sans franchise, et les 10% normalement dûs par la patiente sont pris en charge par la Ligue genevoise contre le cancer. Ce n'est pas le cas dans tous les cantons. En Valais, c'est le canton qui prend les 10% en charge, à Fribourg ou dans le canton de Vaud, ce sont les femmes qui doivent les payer.

L'émilie: Quels sont vos espoirs en matière de dépistage ?

B.A.: Premièrement que les programmes tels que le nôtre soient pérennisés et considérés comme un acquis, nous espérons donc que d'ici à la fin de cette année, l'OFAS se prononcera pour le renouvellement de l'ordonnance fédérale de 1997. Pour cela il faudrait qu'outre le personnel politique et le monde médical, l'opinion publique marque son intérêt en faveur des programmes de dépistage. Nous souhaitons aussi que ce qui a été réalisé en matière de dépistage du cancer du sein puisse s'étendre à d'autres types de cancers, comme ceux de la prostate, de l'utérus, de la peau, etc. Dépister est un moyen privilégié pour améliorer la santé et l'espérance de vie de tous et toutes.